



Séparation entre ma fille et son concubin - garde d'enfant

Par Visiteur

Depuis plusieurs mois rien ne va plus entre ma fille et son concubin et elle est revenue dormir chez nous depuis ce lundi 29 juin. Ils ont une petite fille de 18 mois. Pour le moment elle reste chez le papa car il ne travaille pas pour l'instant au contraire de ma fille.

Le matin elle va chez son concubin pour voir sa fille et la mener chez la nounou. Elle la récupère vers 16 H, la ramène chez son concubin et reste une partie de la fin d'après-midi pour s'occuper de sa petite.

Ils avaient convenu d'une garde partagée mais à priori il n'est plus d'accord et menace de porter plainte pour abandon d'enfant ! Ce n'est pas du tout le cas évidemment et ma fille se demande quoi faire pour se défendre.

Elle souhaite simplement que son enfant ne souffre pas de la séparation et qu'elle puisse profiter aussi bien de son papa que de sa maman dans les meilleures conditions possibles.

Pouvez-vous nous conseiller sur ce qu'il convient de faire ? Ma fille est désemparée et nous aussi car on veut continuer à voir notre petite fille dans de bonnes conditions sans que personne n'en souffre.

Avec mes remerciements,

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends parfaitement la situation.

Le mieux est de saisir le juge aux affaires familiales afin que celui-ci fixe la garde de l'enfant.

Les accords verbaux entre les parents n'ont pas de valeur. Seules une décision de justice en a.

Cela permettra d'éviter les conflits et de clarifier les choses.

Je reste à votre entière disposition.

Cordialement

Par Visiteur

Merci d'avoir répondu aussi rapidement.